

UNIVERSITE IBN ZOHR FLSH D'AGADIR

ORMES

**PRIPODE RAPPORT DE SYNTHESE
OCTOBRE 2006**



**POPULATION, DEVELOPPEMENT
&
ENVIRONNEMENT DANS LE
SOUSS-MASSA**

SOMMAIRE

Introduction	2
I. La problématique	2
1.1. Méthodologie.....	3
1.2. Hypothèse.....	3
II. Interaction entre migration, croissance urbaine et développement durable au Maroc ; cas de Souss-Massa-Draa	3
2.1. Croissance démographique et utilisation des ressources naturelles.....	4
2.1.1. Evolution de la population de la Province de Tiznit	4
2.1.2. Evolution de la population du Grand Agadir	6
2.1.3. Une vie rurale rythmée par le fonctionnement du système Arganeraie	8
2.1.4. Une croissance urbaine débridée.....	11
2.2. Migrations, production du logement et croissance urbaine.....	13
2.2.1. Migrations et mutation architecturale et dispersion de l'habitat.....	14
2.2.2. Migrations et dispersion de l'habitat	14
2.2.3. Migrations, micro-urbanisation et exode rural.....	16
2.2.4. Migrations et fonction polarisante de chef-lieu de Province	17
Conclusion.....	17

Interaction entre migrations internationales, croissance urbaine et développement durable au Maroc

Introduction

On ne saurait être exhaustif en ce qui concerne la vaste problématique de population, développement et environnement. L'ampleur même de notre aire d'étude, mais aussi le nombre de questions traitées par notre équipe nous amène donc à vouloir être sélectifs et à se centrer délibérément dans ce rapport de synthèse sur quelques domaines prioritaires de questions. Aussi, nous allons l'axer sur une problématique qui nous semble à la fois centrale et fédératrice de l'espace rural et urbain, à savoir les migrations internationales et le développement¹ durable. En effet, les migrants par leurs voyages découvrent, mesurent les écarts de niveau de vie et de développement entre l'espace de départ et de destination. De même, grâce aux différentes stratégies d'épargne individuelles et collectives et les différentes structures associatives qui leur sont associées, les migrants ont appris à épargner, ont mesuré ce que permettaient les actions collectives : les caisses et les associations pour le développement des lieux d'origine devenaient possibles. Par ailleurs ils envoient de l'argent aux membres de leur famille restés dans leur pays de départ. Généralement, chez lui, l'émigrant n'est rien ou si peu, ailleurs il lui semble que tout devient possible, y compris dans ce qu'il estime être de son devoir : améliorer ses conditions de vie, celles de sa famille et de ses proches et par la même contribuer au développement de son 'territoire' d'origine. C'est ce qui explique l'importance des sommes envoyées, dont le montant est en constante augmentation. La Banque Mondiale et le FMI les évaluent pour l'année 2005 à plus de 167 milliards de dollars. Si les volumes annuels sont importants, le fait le plus marquant de ces dernières années est leur progression : ils sont passés de 3 milliards de dollars en 1970 à 70 milliards au début des années 1990, pour par la suite tripler en une quinzaine d'années.

Le Maroc, avec plus de trois millions de marocains à l'étranger, soit presque 10% de sa population, est considéré aujourd'hui, comme l'un des principaux pays d'émigration au niveau de l'Afrique. Elle est devenue un secteur clef de la politique nationale. A travers les transferts monétaires qui représentent près de 10% du PIB, contribuant d'une manière indéniable à l'économie nationale et au bien être des familles. En effet, par leur importance, les revenus monétaires des migrants qui ont dépassé les 34 milliards de Dirhams² en 2005, constituent l'une des bases essentielles du fonctionnement concret de l'économie et de la société marocaine. Au niveau macroéconomique, les remises financières des émigrés couvrent, et depuis longtemps, une partie du déficit de la balance des paiements marocains³. Il est désormais 'admis', que les transferts sont sensés aider à la dynamisation des contextes socio-économiques, dans le but de permettre aux populations tentées par l'émigration interne ou externe, de se fixer sur place en leur permettant de vivre décemment ! Principalement, en milieu rural, l'initiative individuelle est supposée être largement plus collectivisée qu'en milieu urbain. Affirmer de telles idées semble tout à fait aller dans le sens des discours dominants des pays d'immigrations, et des préoccupations des Nations Unis, pour lesquels le fait des migrations internationales et la question du développement du pays d'origine sont intimement liées. Ces derniers sont structurés par quelques propositions, dont tout principalement la volonté de maîtriser les flux migratoires, l'intégration d'une minorité de migrants dans les pays d'accueil, essentiellement ceux qui répondent à la demande du marché de l'emploi, et la réduction du nombre de candidats au départ avec le développement des pays d'origine.

Aussi, l'examen de la situation du Souss-Massa nous permettra de mettre en relief un cas singulier sur l'échiquier national voir international, à la fois par son épaisseur historique, son poids numérique et

¹ En réalité seules quelques régions du monde sont concernées par cette relation entre les migrations internationales et le développement des pays d'origine : les migrants en provenance des rives nord et sud du Sahara en direction de l'Europe ; ceux qui d'Amérique centrale se dirigent vers l'Amérique du Nord ; du Kérala vers les pays du golfe persique

² Un euro équivaut à environ dix (10) dirhams.

³ Charef M. (1981), "Les transferts d'épargne des émigrés marocains en France : évaluation de leur importance et de leurs effets", in L'Annuaire de l'Afrique du Nord, Marseille, Ed. du C.N.R.S. pp 217-227

l'importance de ses effets socio-spocio-économiques⁴. Outre une interrogation sur les émigrés comme acteurs de l'urbanisation, nous examinerons les effets de leurs actions dans le domaine du développement et de l'environnement, à la fois dans le milieu rural et urbain. Le tout dans un contexte où la nouvelle organisation des sociétés civiles qui s'est élaborée avec les mouvements de mondialisation entraîne une multiplication des acteurs de la coopération pour le développement durable. De nos jours, les institutions internationales fondent leurs interventions, notamment dans les pays du Sud, sur une exigence de mise en œuvre de pratiques de 'bonne gouvernance', au travers de programmes visant le développement de 'la démocratie participative'. Désormais la fonction régaliennne des Etats a laissé place à de nombreux acteurs. Il doit composer avec les ONG mais aussi plus récemment avec les OSIM (Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations).

Méthodologie

Fruit du différentiel économique, ces forces "attractives" et "répulsives", combiné à de nombreux facteurs humains, spatiaux et sociaux constituent ce qui est communément appelé les "déterminants des migrations internationales". Le migrant est aussi devenu au fil des ans et en fonction de la durée de son installation, partenaire du développement de son pays d'origine grâce à ses envois d'argent, puis ses investissements individuels et collectifs. Notre hypothèse de départ est la suivante. Sous les effets conjugués des difficultés de vie dans le milieu rural et de l'attraction grandissante des espaces urbains on assiste à un double constat, d'un côté au dépérissement de l'activité rurale traditionnelle et de l'autre à une explosion urbaine. Mais chacun de ces modèles de développement corroborent une série de faits à la fois sur le milieu naturel, sur les conditions de vie et du travail de la population en particulier et sur l'évolution de la dynamique de la société en général. C'est dans cette perspective que nous avons situé l'intérêt heuristique de notre recherche de terrain, sur l'avenir de ces milieux et de ces sociétés dans le Sud Ouest du Maroc. A travers une approche diachronique, nécessaire à la compréhension des interactions entre « population, développement et environnement ».

Cependant un constat s'impose ; la région de Souss-Massa est considérée comme l'une des régions de départ classique des populations 'du sud vers le nord', caractérisée par des milieux fragiles et contraignants, parfois hostiles, au climat rude, les contraintes écologiques sont récurrentes et les sociétés se sont en conséquence structurées lentement autour d'une gestion parcimonieuse des ressources naturelles, adoptant des systèmes sociaux familiaux où la migration a toujours jouer un rôle déterminant dans l'équilibre entre l'homme et l'espace. Les ruptures des équilibres agroécologiques, les pressions foncières face à la faiblesse des ressources, voire le stress climatique, conduisent à des migrations qui remettent en cause le modèle agricole classique, le complète et/ou le remplace. En effet, depuis la fin du 19^{ème} siècle ces espaces ont connu des vagues migratoires importantes, avec des rythmes et des calendriers divers. Tous les douars du Souss-Massa, ont peu à peu contribué à ce processus, quelles que soient la situation géographique, l'histoire, la taille et les ressources économiques de chacun.

Aussi, notre démarche s'inscrit dans une optique hypothético-déductive. Partant des connaissances actuelles en matière d'utilisation et de gestion des ressources naturelles dans la région, nous avons formulé certaines hypothèses que nous avons tenté de valider grâce à une approche empirique. Cette dernière a été vérifiée par une étude de cas réalisée dans un bidonville à Agadiret au sein d'une commune rurale⁵, qui a connu une recomposition intense des territoires et de leurs usages, à travers la transformation des systèmes agraires, avec de fortes incidences sur les migrations puisque les hommes dépendent de plus en plus des mécanismes 'productivistes', alors que le processus inverse, c'est-à-dire les conséquences environnementales de l'accroissement rapide de la mobilité humaine, reste tout aussi inquiétant. C'est en fait cette interaction thématique, entre migration, développement et environnement que nous avons exploré dans le cadre de ce travail. Cette notion d'intégration a caractérisé notre démarche dès le départ, car, le phénomène migratoire, comme ses effets, est le résultat de multiples causes et de facteurs interdépendants, son approche ne pourrait être considérée dans un cadre sectoriel, mais s'inscrivant dans une démarche holistique du phénomène qui prend en considération les relations

⁴ Zone emblématique, tout particulièrement, la province de Tiznit comme composante méthodologique de la saisie de cet espace rural avéré, ayant comme caractéristique socio-économique, d'avoir développé une très forte émigration tout à la fois nationale et internationale. Et tout autant causes que conséquences, le constat d'une dégradation très nette et marquée de son environnement.

⁵ Pour plus de détails, confère le rapport de notre étude ou visiter le site web de l'O.R.M.E.S.

et interactions entre les différents secteurs d'activités. L'analyse des différents aspects (économiques, écologiques, sociaux, etc.) selon une démarche systémique ont guidé notre méthodologie dès le départ. Cette approche a été renforcée par la participation effective de l'ensemble des acteurs en phase avec les migrations, le développement et l'environnement à travers des enquêtes et des entretiens.

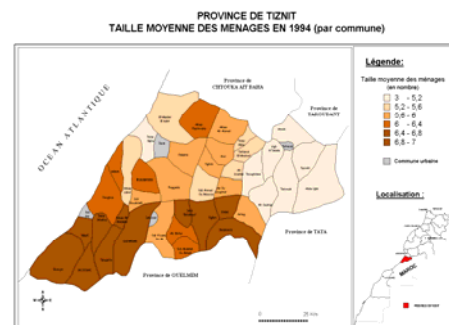
A- Croissance démographique et utilisation des ressources naturelles

Notre territoire d'étude, relève sur le plan administratif de la région Souss-Massa-Draa, l'une des 16 régions que compte le Maroc. Cette dernière couvre 70 880 km², soit presque 10% de l'espace marocain, pour une population qui dépasse les trois millions⁶ d'habitants en 2004 ; qui se répartit en 7 provinces et préfectures et en 239 unités administratives (communes rurales et communes urbaines). Cependant, pour des raisons pratiques, nous avons limité notre approche au pôle régional du Grand Agadir et à la Province de Tiznit, qui couvre une grande partie du Souss-Massa. Les domaines de l'environnement en général et du développement rural en particulier, sont confrontés à des systèmes de plus en plus complexes, conséquence des évolutions historiques de l'occupation du sol. Les systèmes qui constituent cet environnement évoluent en permanence, mais semblent le plus souvent en déséquilibre en réponse à des enjeux sociaux, sociétaux ou économiques contraignants. En effet, la région est constituée d'une mosaïque de formes topographiques représentées en majorité par des montagnes et des plateaux qui constituent une contrainte topographique majeure (enclavement, exigüité des terres arables) mais présentent l'aspect d'un véritable château d'eau pour les plaines du Massa et de Tiznit. Ces ressources en eau sont en nette diminution du fait de cycles de sécheresse prolongées et récurrents et surtout en raison d'une dégradation des ressources naturelles (érosion des sols, recul des forêts, croissance de l'urbanisation, etc.) et d'un exode rural et agraire survenu depuis plus d'un demi siècle. C'est la zone cultivée la plus méridionale de l'Afrique du nord, du Maroc à l'Egypte.

A- 1 Evolution de la population de la Province de Tiznit

En 2004, la population de la Province représente 6,5% de la population urbaine régionale et 14,2% de la population rurale. C'est l'une des deux provinces qui a connu une baisse au niveau nationale. Elle est passée d'un taux de croissance moyen de 0,9% entre 1982 et 1994, à moins 0,1% entre 1994 et 2004, pour un taux de 1,4% pour la Région et de 1,7% pour l'ensemble du Maroc. C'est la conséquence d'un exode rural, encore actif. D'après le recensement de 1994, la population totale de la province de Tiznit est évaluée à 347 821 habitants, le taux de croissance inter censitaire précise que le rythme moyen annuel connaît des fluctuations importantes. En effet, si Tiznit a connu un taux d'accroissement assez élevé entre 1960 et 1971(5,2%), ce taux a fortement chuté après, pour atteindre 1,9% en 1982 et seulement 0,9 pour cent en 1994. La diminution du taux d'accroissement en général est observée dans l'ensemble de la région du Souss Massa. C'est une donnée nationale qui se précise localement et pour laquelle nous pouvons citer quelques facteurs qui l'ont favorisé tels que le nombre d'enfants par famille qui a diminué et le régime de nuptialité qui a beaucoup évolué dans le temps. A titre indicatif dans la région du Souss-Massa, l'âge moyen de mariage des filles depuis 1960 est en nette progression passant de 15 à 16 ans en 1960, 19 à 21 ans 1982 et 21 à 23 ans en 1994, etc

De même, la densité de la population a connu une nette augmentation entre 1960 et le recensement de 1994, en 1960 ce chiffre ne dépassait guère 20 habitants au Km², pour atteindre respectivement 34 habitants en 1971, 39 en 1982 et 43 en 1994 (**carte n° 1**). Parallèlement à la croissance de la population, le nombre de ménage n'a pas connu une augmentation dans le milieu rural, il y a eu une baisse passant de 50 130 en 1982 à 48 552 en 1994. Alors que pour la même période ce chiffre a presque doublé pour la ville de Tiznit passant de 7 981 à 14 307 ménages. En même temps la taille des ménages a connu une augmentation sensible, passant de 5,4 personnes en 1982 à 5,7 en 1994.



⁶ C'est l'équivalent du territoire Irlandais, et elle est deux fois supérieure à la surf

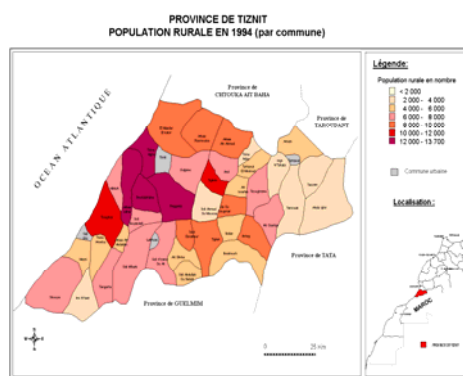
La répartition de la population selon le milieu de résidence témoigne de l'importance accrue du phénomène urbain. A titre indicatif, la population urbaine de la ville de Tiznit est passée de 7 694 habitants en 1960 à 26 035 en 1971, la part de la population urbaine pour l'ensemble de la province est passée de 4,8% seulement en 1960 à 20,1% selon le dernier recensement (1994) Ainsi, la population urbaine a connu une augmentation significative, passant de 70 001 en 1994 à 82 858 en 2004, tout en restant en décas de la moyenne nationale et régionale qui sont respectivement de 3,5% et de 2,1%, contre 1,7% pour la Province de Tiznit. Avec une concentration de 64,8% des citadins de la province dans la ville de Tiznit, 24,2% pour Sidi Ifni et à peine 6% pour Taфраout et 5 % pour Laksasse. Le tableau suivant renseignera sur les principaux traits de cette mutation. :

Evolution de la population selon le milieu de résidence.

Année	Population urbaine	Population rurale
1960	7 694	153 225
1971	26 035	251 151
1982	40 650	272 490
1994	70 001	277 820
2004	82 858	161 973

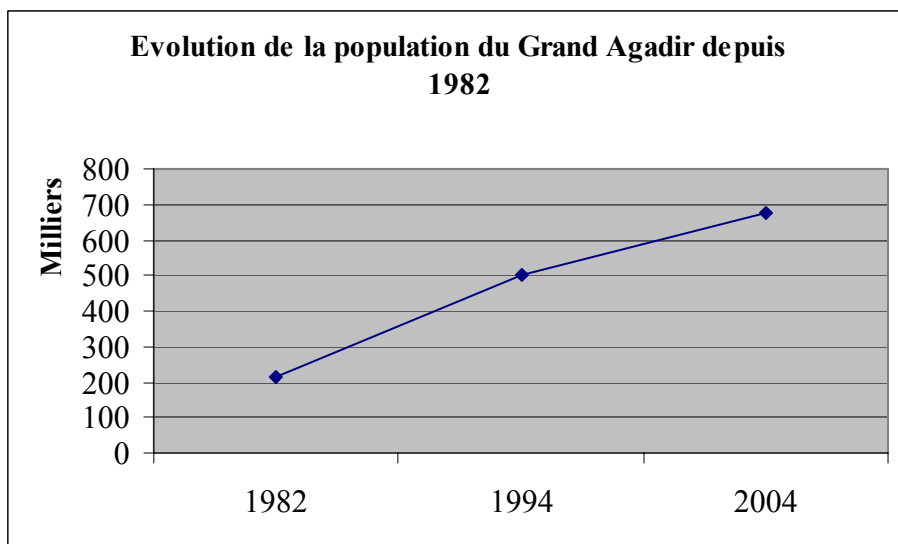
Source :RGPH.

Pratiquement toutes les communes rurales de la Province, sans exception ont subi une baisse substantielle (carte n° 2). Il faut cependant souligner, que ce n'est pas une spécificité locale, l'exode rural est une constante dans la dynamique urbaine marocaine. Estimait à environ 8 000 personnes annuellement au début du 20^{ème} siècle, il passe à 45 000 entre 1952 et 1960 et à 106 000 entre 1994 et 2004. Certes, et selon les données du CERED, la migration rurale n'expliquerait que 34 à 40% seulement de la croissance urbaine nationale. Mais, ce constat globale cache des réalités régionales et locales variables, qui sans remettre pour autant sa véracité, nous incitent à considérer les scories. C'est le cas notamment de la ville de Tiznit, où l'exode rural provinciale alimente encore sa croissance.



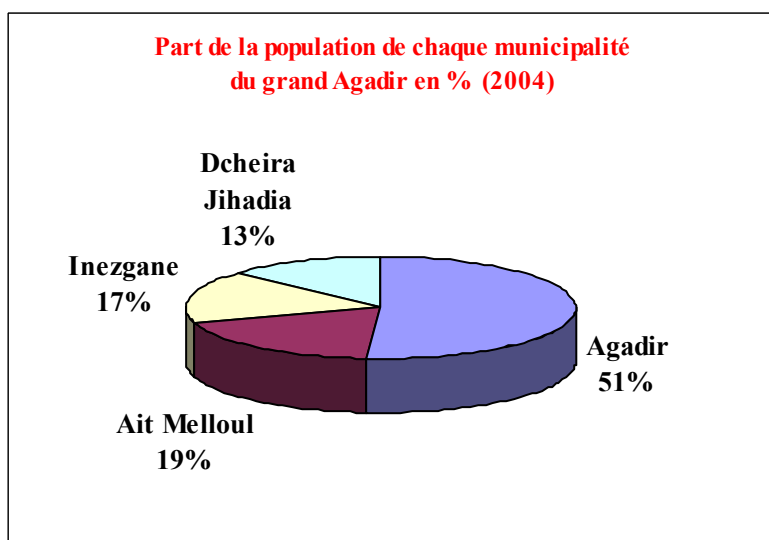
A-2 Evolution de la population du Grand Agadir

L'aire du Grand Agadir a vu sa population croître à un rythme très élevé entre 1982 et 2004 passant de 258 200 à 678600 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4.5 %. Toutefois un fléchissement sensible de la croissance a été constaté durant la période 1994-2004, puisque le taux d'accroissement annuel s'est établi à 3.0 % contre 5.7 % durant la décennie précédente (1982-1994).



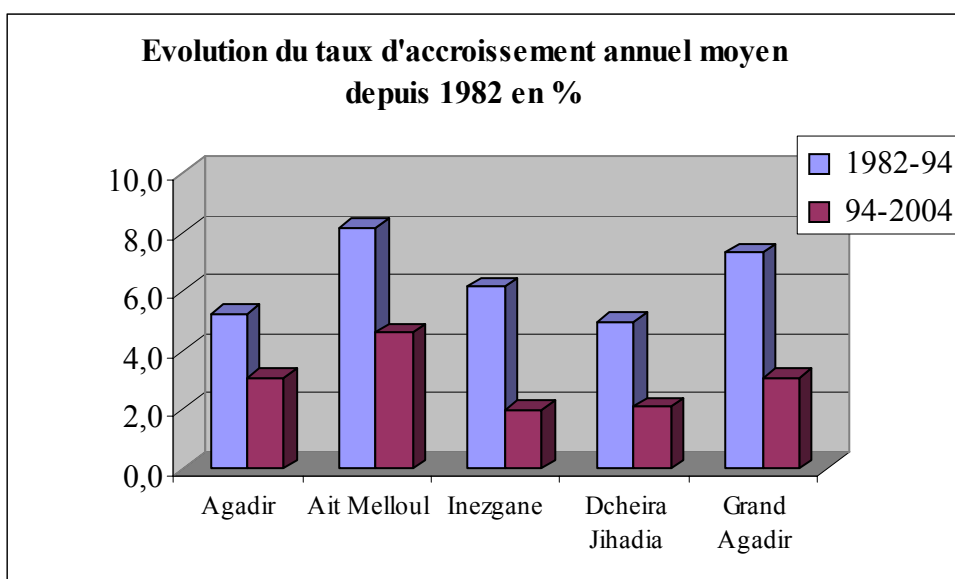
Source : D'après les données des recensements.

La municipalité actuelle, d'Agadir, issue du regroupement des quatre anciennes municipalités (Agadir, Anza, Bensergao et Tikiouine) compte plus de la moitié de la population de l'agglomération (51 %), soit la même part qu'en 1994 contre plus de 64 % en 1982. Aït Melloul concentre 19.2 % de la population, Inezgane 16.6 %, alors que la municipalité de Dcheira-Jihadia renferme 13.2 % de l'ensemble des habitants du Grand Agadir. Comparé aux autres grandes agglomération nationales, le Grand Agadir se situe au cinquième rang de par sa population après les villes de Casablanca (2 950 000 habitants), Fès (946 800), Marrakech (823 150) et Salé avec 760 200 habitants. Il a connu toutefois le plus grand taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2004 parmi ses villes.



Source : D'après les données des recensements Le taux d'accroissement moyen annuel

(TAMA) observé entre 1982 et 1994 était de 5.7 %. Ce taux était variable d'une municipalité à l'autre, le plus élevé ayant été constaté à Aït Melloul (8.1 %) et le plus bas à Dcheïra-Jihadia avec 5.0 %. Agadir a connu un TAMA de 5.2 %. Durant la période inter-censitaire 1994-2004, le taux a chuté à 3.0 % et se situait selon les municipalités entre 2.0 % à Inezgane et 4.6 % à Aït Melloul qui est restée la municipalité avec la plus forte croissance de population.



Source : D'après les données des recensements

La superficie du Grand Agadir est estimée à 164 km². La municipalité d'Agadir s'étend sur 103 km² soit 63 % de cette superficie, Aït Melloul occupe 23 % de l'aire. La densité de population de l'aire du Grand Agadir s'établit en 2004 à 4138 habitants au km² contre 3076 hab/km² en 1994 et 1574 hab/km² en 1982. Elle a crû de 35 % durant les dix dernières années, conséquence des flux toujours importants de migrants et de l'attractivité de cette aire. Les municipalités, Dcheïra –Jihadia et Inezgane connaissent la plus forte densité (8937 et 8673 habitants au km² respectivement) du fait de leur superficie réduite, alors que la municipalité d'Agadir est la moins dense (3360 hab/km²) comme le détaille le tableau suivant :

Municipalités	Population 2004	Superficie En km ²	Densité hab/ km ²	Population en %
Agadir	346106	103	3360	51,0
Ait Melloul	130370	38	3431	19,2
Inezgane	112753	13	8673	16,6
Dcheira Jihadia	89367	10	8937	13,2
Grand Agadir	678596	164	4138	100,0

Source : D'après les données des recensements

Par contre le nombre de ménages du Gand Agadir est passé de 101 194 en 1994 à 148067 en 2004, soit un accroissement global de 46.3 % et un taux d'accroissement annuel moyen de 3.9 %. Aït Melloul a connu le plus fort taux 5.3 % et la plus grande variation globale (67 %) alors que le nombre de ménages d'Inezgane a crû de 2.7 % annuellement et de 30.4 % en dix ans. D'autre part, la taille moyenne des ménages a sensiblement diminué, passant de 5 personnes par ménage en 1994 à 4.6 en 2004. Ceci implique qu'il y a beaucoup plus de ménages de faible taille. La taille moyenne des ménages varie de 4.5 personnes pour la municipalité d'Agadir à 4.8 pour celle d'Inezgane.

A-3 Une vie rurale rythmée par le fonctionnement du système Arganeraie

La superficie totale de la Province de Tzinit est de 693 600 ha, la SAU occupe 163 000 ha, soit 23,5% de la superficie totale. La superficie forestière est de 214 751 ha, soit 30,6% de la superficie de la province, les parcours hors forêts et terrains incultes sont estimés par les services de la DPA à environ 315 849 ha, soit 45,54% des superficies de la Province. La montagne représente 82,70% de cette superficie totale, en réalité la province de Tiznit se subdivise en 3 zones géographiquement distinctes à savoir :

- **La plaine** : Elle couvre une grande partie du cercle de Tiznit et se compose de terrains calcaires à charge caillouteuse importante reposant essentiellement sur des dalles calcaire. L'altitude varie entre 0 et 600 m.
- **La zone montagneuse continentale** : elle englobe les Cercles de Taфраout, Anzi et Lakhsass avec un relief très accidenté parsemé par les plateaux et de vallées de faibles superficies. Les terrains sont de type argilo-calcaires à schisteux avec des altitudes variant entre 900 et 2400 m.
- **La zone montagneuse littorale** : elle englobe le Cercle de Sidi Ifni et une partie du cercle de Tiznit. Cette zone se distingue par un relief moyennement accidenté avec des sols argilo-calcaires et argilo limoneux dans la partie d'Ifni et sablon-calcaire dans la partie de Tiznit. L'altitude varie entre 0 et 1000 m.

Les surfaces agricoles irriguées ne représentent que 3,2% de la SAU suivies par le Faïd (irrigation par épandage de crues) avec 25 740 ha, soit 15,8% de la SAU. Le bour (secano) est estimé à 81% de la SAU couvrant une superficie de 132 100 ha. Les superficies agricoles sont en majorité cantonnées en plaine et en moyenne montagne qui représentent respectivement 43% et 18,6% de la SAU totale. La superficie mécanisée est de 63 000. Le statut juridique dominant reste le Melk (privé), la superficie totale représente 88,6%. Le statut collectif ne représente qu'environ 8%. Les terrains domaniaux représentent 2,58%, alors que les terrains Habous ne dépassent pas 1% (0,57%).

Statut foncier des terrains agricoles

Désignation	Superficie	%
Melk	144 470	88,63
Collectif	13 400	8,22
Domaniale	4 200	2,58
Habous	930	0,57
Total	163 000	100

Source : Statistique Province Tiznit

Les terres agricoles sont exploitées dans leur grande majorité (90%) par leurs propriétaires, le mode de faire valoir indirecte représente 10% (Location, hypothèque). Une typologie des exploitations agricoles démontre la prédominance de la petite exploitation. En effet, la catégorie des exploitations en dessous de 5 ha représente 78% des exploitations pour un total de 57 300 ha, alors que la grande exploitation (entre 50 et 100 ha) est estimée à 0,91%. Les grandes classes de propriétés figurent dans le tableau ci-dessous :

Structure de la propriété

Taille des exploitations (ha)	Nombre d'agriculture	%	Superficie (ha)	%
0-5	25 700	79%	57 300	35.15
5-10	4 300	13.06	30 900	18.96
10-15	1 500	4.50	16 400	10.06
15-20	700	2.21	13 200	8.90
20-50	400	1.21	15 100	9.27
50-100	300	0.91	30 100	18.47
Total	32 900	100	163 000	100

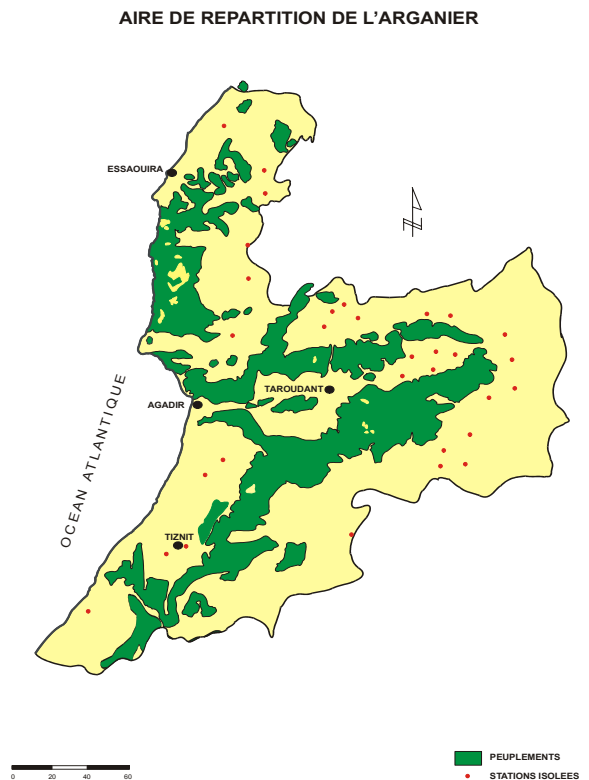
Source : DPA Tiznit

Au regard de la nature du climat et des sols, la céréaliculture demeure la pratique agricole la plus dominante et occupe à elle seule 90% des terrains emblavés, l'orge reste la culture la plus pratiquée, il occupe entre 60% et 70% de la superficie emblavée chaque année. Le blé tendre arrive en seconde place avec 8557 ha suivi par le blé dur, avec 1518 ha et le maïs grain avec seulement 20 hectares en l'an 2000. La superficie occupée par la céréaliculture fluctue en fonction de l'alternance des années sèches et celles plus au moins pluvieuses.

Aussi, l'Arganeraie dans le sud-ouest marocain (Carte n° 3) en général constitue un espace singulier dans ses dimensions éco-géographiques et socio-économiques. Dominée par l'arganier (*argania spinosa*) espèce endémique et fort riche de l'intersection de plusieurs flores tropicales, macaronésiennes, endémiques et méditerranéennes, elle constitue une aire biogéographique providence dans le sens où elle est très engagée latitudinalement dans le désert et constitue le dernier massif forestier de l'Afrique du nord. L'Arganeraie s'étend actuellement sur une superficie de 830.000 ha avec des densités moyennes très faibles (entre 15 et 40 pieds à l'hectare) et occupe la frange littorale au sud et à l'Est de Tiznit avec des projections continentales dépassant les 100 Km et allant jusqu'à des altitudes de 1300 à 1500m essentiellement sur le revers méridional de l'Anti-Atlas.

Pour distinguer les types de relations qui lient la population aux espaces à arganier, il s'est avéré qu'un facteur primordial lié aux « micro zones » ou encore « écozones », au sein d'une grande entité ou région ou encore même en ce qui concerne l'ensemble de l'espace à arganier. Il s'agit du facteur socio-économique relatif aux pratiques sociales. Les pratiques sociales observées actuellement dans toute la région, sont le résultat d'une certaine évolution dans le type des pratiques agraires et de l'utilisation de l'espace boisé, et dans la satisfaction des besoins des exploitations agricoles d'une façon générale. Mais, de toutes ces utilisations multiples, liées à l'évolution des différentes pratiques, il se dégage une surexploitation de l'Arganeraie dont la pérennité est en péril.

La dégradation de l'Arganeraie est telle que les éléments qui en formaient jadis le système agroforesterie, les cultures, les troupeaux et les arbres en sont venus à se faire compétition plutôt qu'à profiter de leur association traditionnelle. Les chèvres trop nombreuses emmènent le surpâturage et "volent" aux humains les graines dont on extrait l'huile, on coupe pour vendre sur le marché noir du bois de feu etc. On ne peut donc plus parler d'agroforesterie dans toute l'Arganeraie. Il y a lieu de reconnaître que des changements extrêmement rapides et profonds se sont opérés, suite à une occupation humaine étendue provoquée par la croissance démographique, amenant le morcellement des propriétés. Les surfaces cultivées annuellement augmentent sans cesse au détriment de l'Arganeraie, ainsi, de vastes espaces sont désormais défrichés, de nouvelles parcelles clôturées par du jujubier ou par des murs en pierres visibles même dans des sites les plus éloignés des douars et difficilement accessibles (Aux Ait Bâamrane, Lakhssas, récemment dans la plaine de Tiznit). Les pentes sont parfois très fortes mettant en évidence ainsi l'érosion des sols, quelques fellahs fixent leur sol par des plantations de cactus. Par le développement de cette pratique, nous assistons à la Melkisation (privatisation) des espaces jadis collectifs utilisés comme pâturage réservé à l'ensemble de la collectivité, ce sont les massifs forestiers qui subissent en fin de compte les méfaits de la croissance des emblavements et du cheptel, de l'extensivité des systèmes de production et de l'évolution vers la privatisation des espaces pastoraux. (Carte n° 4)



Les effets conjugués de la pression anthropique croissante sur les ressources naturelles et des conditions climatiques sévères engendrent des dysfonctionnements de l'écosystème général au niveau de la région de Tiznit (consommation en eau par l'agriculture, l'urbanisation, le tourisme, envasement du barrage Youssef Ben Tachfine, ensablement, etc.). Ces effets sont amplifiés par les modes et systèmes inappropriés d'exploitation des ressources naturelles disponibles (voir plus loin). Cela conduit à la régression des massifs forestiers, à la diminution de la disponibilité des ressources en eau et leur pollution, et à la dégradation des parcours et des sols, pouvant engendrer la désertification et la disparition de certaines espèces animales et végétales. Ces perturbations qui affectent les ressources biologiques et les potentialités des terres, se traduisent par la détérioration du niveau de vie de la population, l'abandon des terres et l'exode rural ou l'émigration. Même les progrès rendus actuellement possibles par les nouvelles techniques et les nouvelles politiques en matière d'environnement et d'aménagement hydro agricole semblent ne plus contrecarrer le poids de l'accélération de l'accroissement démographique et du développement économique. Dans ces contextes, des stratégies d'adaptation à ces contraintes écologiques semblent maintenir encore l'équilibre entre la terre et les hommes qui émigrent, pour chercher un complément de ressources. Ainsi, la pluri activités pratiquée en milieu rural, devient la norme de régulation pour juguler le phénomène de la baisse des ressources naturelles. Aussi, les ruraux tentent soit de s'installer en ville, et généralement c'est le Grand Agadir qui exerce une forte attractivité, soit ils tentent leur chance à l'étranger.

A-4 Une croissance urbaine débridée

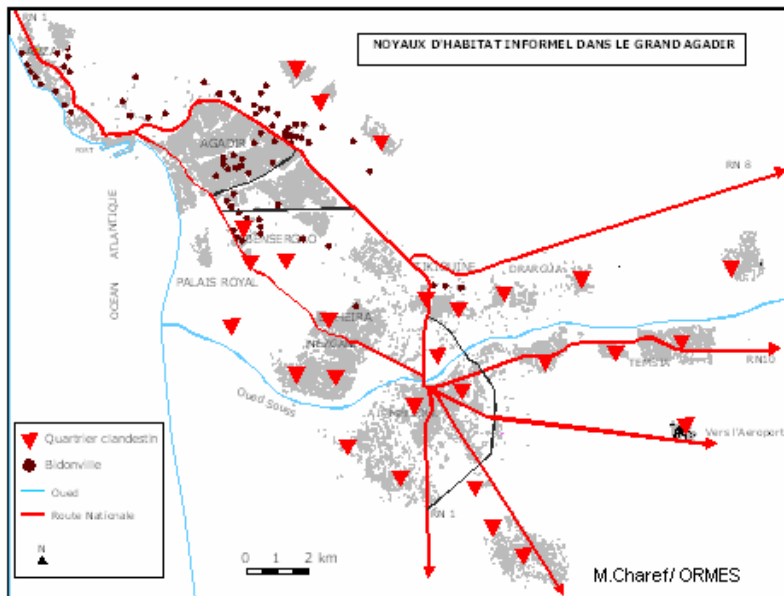
Partant de notre diagnostic et comme l'ont souligné la plupart des études récentes entreprises sur Agadir, la ville est victime de son dynamisme économique, social et urbanistique. Aussi, ce qui constitue aujourd'hui un atout majeur et un indicateur de dynamisme, risque de devenir le handicap de demain. On constate un certain nombre de dysfonctionnements aussi bien spatiaux que sociaux se faisant déjà jour et d'autres ne manquant pas de poser des problèmes dans le moyen ou long terme. Un développement anarchique de l'urbanisation, amené à générer des quartiers sous équipés ; à empiéter par endroits sur des zones forestières ou agricoles (situées sur des zones à risques parfois). Mais aussi à menacer l'équilibre environnemental et polluer la nappe phréatique par des rejets non traités. Concentration d'un prolétariat urbain et/ou péri-urbain ouvert à toutes les influences idéologiques latentes parfois extrémisantes dans leur volonté simplificatrice de régler des questions socio-économiques complexes par des équations démagogiques. Létalement de l'urbanisation, résultat d'une croissance démographique galopante, finit par porter atteinte à la qualité du cadre de vie, avec toutes les conséquences sur la vie sociale, l'équilibre de l'armature urbaine, voire sur les fondements mêmes de sa dynamique.

Dans le cas du Grand Agadir, le dynamisme économique, l'augmentation relativement rapide de la population et la croissance effrénée de l'urbanisation se sont accompagnées, hélas, par une crise aiguë du logement, la faiblesse des équipements, et l'insuffisance en infrastructures ; bref, le retard des capacités de gestion et de financement des pouvoirs publics qui ne parviennent pas à suivre le rythme d'urbanisation et encore moins à maîtriser. Avec une concentration des équipements, des services et des emplois dans des zones bien délimitées dans la ville d'Agadir au dépens du reste de l'agglomération. Les autres villes de agglomération ont surtout le rôle de villes "dortoirs" et jouent parfois une fonction de centre traditionnel de services (Inezgane), ou de noyau industriel (Anza et Aït Melloul). Mais c'est le logement qui demeure une des questions les plus épineuses à l'échelon national.

Certes, 'Le logement est un des points les plus sombres dans le tableau du Maroc...'⁷. Ce constat noir est dressé dans un ouvrage des plus officiels, par le ministère en charge de l'Habitat, de

⁷ Royaume du Maroc, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Habitat. Direction de l'Aménagement du Territoire. (2000). Le territoire marocain : état des lieux. p. 67.

l'Urbanisme de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire. La question de l'habitat insalubre concerne plus de 15% de la population urbaine marocaine, notamment près de 262 000 ménages des bidonvilles avec une hausse annuelle moyenne de 5,6 % depuis 1990 ; et de 520 000 ménages des quartiers sous-équipés avec un taux de croissance annuel de 4,9% depuis 1990. Un nouveau Programme National de résorption de l'habitat insalubre (PARHI) est mis en place par le gouvernement en 2003, avec objectif d'améliorer les conditions du logement sur les dix années à venir.



Au niveau du Grand Agadir (carte n° 5), le constat est amer, les estimations avancent le chiffre de 44385 ménages qui s'abritent dans des quartiers non réglementaires, 17 790 dans des bidonvilles et 62175 dans de l'habitat insalubre. Il y aurait 44% des ménages de la ville d'Agadir qui vivent dans des bidonvilles et un ménage sur deux à Anza⁸. En terme de moyenne, la ville d'Agadir se situe en troisième position après Casablanca et Marrakech, pour le pourcentage de bidonvilles.

Cela, d'après une enquête menée par la DGH n 1993 et 2001. IL y a eu en moyenne annuellement 1500 ménages venus grossir les bidonvilles. Ces bidonvilles touchant principalement la ville mais aussi les centre ruraux périphériques et le « dir » (piémont), ou de nombreux douars se développement cas notamment d'ait mouden, ait taoukt etc...qui d'après une estimation de la DGH représente en fin 2003 le total de 10000 Habitants En concomitance, 19% des logements demeurent vacants, pour 12% au niveau national, et 4% du parc logement sont des résidences secondaires contre 3% au niveau national. Cette vacance s'explique par l'importance de l'émigration internationale dans la région, la fonction touristique de la ville, l'instabilité du marché et le déséquilibre entre offre et demande qui incite à la spéculation.

La croissance urbaine rapide est traduite par des formes d'habitat informel. Cette urbanisation illicite s'effectuant sur toutes sortes de terrains, cela quels que soient leur statut ou leur nature. Ainsi des quartiers abritant plusieurs milliers de personnes ont vu le jour sur des zones inondables, des sols instables ou encore sur des zones sismiques. Le cas des quartiers de la zone piémont d'Agadir est un exemple illustrant cette situation dramatique. Plus de 7500 personnes résident dans cette zone où le risque de sismicité est le plus élevé, et où le sol instable présente un risque d'affaissement à tout moment. Ces quartiers sont situés quasiment à l'intérieur de la zone des carrières, ce qui représente un danger supplémentaire pour les riverains avec toutes les nuisances liées à leur exploitation minière. Or, depuis l'indépendance, le Maroc a cherché à répondre dans l'urgence, à un déficit non comblé en logement et à une demande sociale présente 'd'abri'. Une multitudes de solutions furent testée, avec plus ou moins de bonheur, comme la construction en dur de bidonvilles, l'attribution de logements semi-finis, l'attribution de lots équipés, la restructuration de bidonvilles, etc....

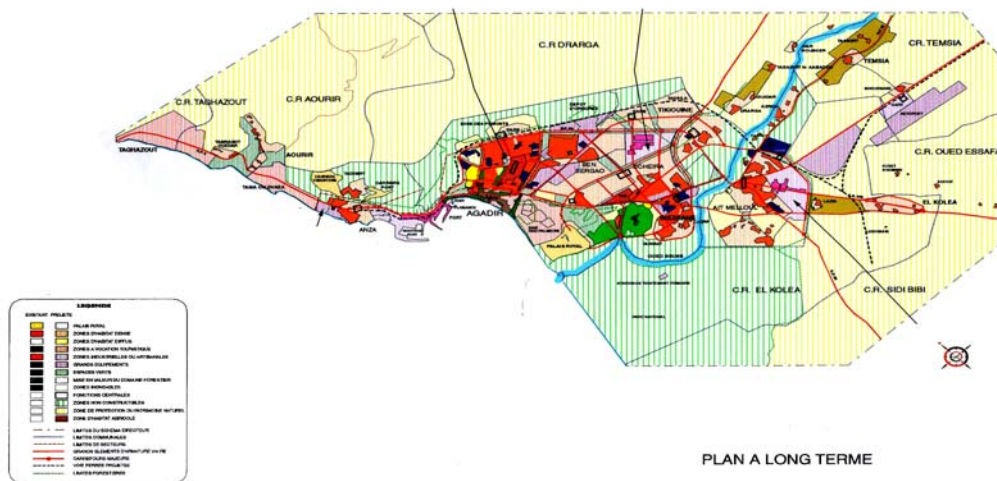
Mais face aux besoins énormes et des moyens limités de l'état, en ressources humaines, financières et matériels, l'auto-production de quartiers périphériques qui déjoue et joue des instruments de planifications, se développe dans une forme 'd'anormalité consentie'. En effet, il faut savoir supporter le précaire, contrôler l'extension du bâti, gérer et négocier les phases de répressions, louvoyer et/ou

⁸ Brochure programme de l'Union Socialiste des Forces Populaire (USFP) Agadir. septembre 2003. p2.

soudoyer les décideurs selon le cas, maîtriser les techniques pour imposer enfin, une forme de légitimation avant d'aboutir à la régularisation qui se concrétise par la mise en place d'une opération de restructuration. Dans un contexte d'urbanisation effrénée, le souhait finit presque toujours, par se réaliser, et souvent plus vite que prévu. De notre étude il ressort que, que la population n'adhère pas totalement aux programmes de résorption de ce type d'habitat. De même que, comme nous l'avons vu, leurs moyens d'épargne sont des plus limités, et que si la participation demandée est certes minime. Ils ne peuvent cependant pas, assumer un coût élevé relatif à l'acquisition d'un logement. Un autre problème revient de façon récurrente, à savoir celui du type de logement désiré. Ainsi, la plupart d'entre eux, refusent dans leur grande majorité d'habiter en appartement. Lui préférant le logement individuel, même évolutif. Ceci, quand bien même certains résidents n'apprécient pas vraiment le quartier, où ils demeurent.

AGENCE URBAINE D'AGADIR

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT URBAIN
DU GRAND AGADIR



Dans le cas du Grand Agadir, mais pas exclusivement, il y a un décalage flagrant entre les objectifs des documents d'urbanisme (carte n° 6) et la réalité urbaine. La comparaison entre les deux indique que les outils de planification jouent plus un rôle d'accompagnement et de légitimation d'une réalité qui les dépasse⁹. Cette situation entraîne de nombreux dysfonctionnements : un espace urbain peu visible et sans repères, des surfaces de sol importantes mal utilisées, des espaces publics vastes et peu définis, difficiles et coûteux à entretenir. Des zones périphériques qui accusent un manque de vitalité fonctionnelle et une ambiance urbaine de "chantier inachevé" et un étalement qui fait apparaître d'immenses espaces sans grâce, sous-équipés et difficiles à administrer. Une mixité d'activités à risque majeur avec des zones d'habitation ou des bassins de vie,

B- Migrations, production du logement et croissance urbaine

L'attrait des villes draine une population de prolétaires agricoles qui enrichit la croissance démographique¹⁰. Cet attrait s'identifie moins aux capacités économiques d'accueil des villes qu'à un ensemble de mutations socio-économiques que subit la campagne marocaine. On a cru pendant longtemps que les migrations internationales favorisent la stabilisation des populations rurales sur

⁹ M. CHAREF. (2000). 'Agadir, une ville en projet à composer : entre planifier et gouverner à vue'. In Agadir 2000 La mémoire et les défis du futur. Colloque du 2 au 4 mars 2000. Conseil Municipal d'Agadir. Document reprographie

¹⁰ Ma Mung E. (coord). (1996), "Mobilités et investissements des émigrés : Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal", Paris, Editions de l'Harmattan, 272 p.

place¹¹. Néanmoins, notre étude eu pour point focal conclusif de mettre en exergue le fait suivant. A savoir, tout en assistant à une synergie grandissante et sans précédent, d'équipement en eau, électrification, école, route, mosquée et dispensaire par les ONG de migrants, il y a en concomitance une forme de propagation de dépeuplement des douars. A tel point, que certains douars ne comptent plus que quelques femmes, enfants et vieux pour uniques habitants l'hiver.

L'émigration externe, avec l'apport d'argent qu'elle draine produit des bouleversements dans les structures économiques, sociales et culturelles des familles. Les changements engendrés sont le résultat des possibilités d'accès à de nouveaux produits, grâce notamment à l'élévation du niveau de vie. Il est incontestable qu'au cours de son séjour à l'étranger l'émigré/immigré accumule des expériences, emmagasine des images. Il s'imprègne plus ou moins de l'environnement socio-économico-culturelle du pays d'installation, tout en conservant et en intériorisant sa culture et ses traditions. Le résultat de cette alchimie est une nouvelle manière de voir et d'agir, qui est l'osmose des deux expériences.

B-1 Migrations et mutation architecturale et dispersion de l'habitat

Les primo-migrants, ont profondément modifié leur habitat en empruntant à 'la modernité' des objets, des normes, des valeurs et aussi des façons de concevoir et de faire qui s'inscrivent dans l'espace rural, d'une manière prenante. Leur vécu est traversé de forces diverses où le traditionalisme et la modernité se côtoient et quelques fois s'affrontent. Ils sont parmi les principaux facteurs de mutations et de transformations du cadre bâti et du développement du modèle urbain dans les campagnes et les montagnes du Maroc. Auxquels, il faudrait ajouter également les bouleversements sociaux et spatiaux qui accompagnent ce qui est appelé communément 'la modernisation culturelle et culturelle'. En effet, si en milieu urbain, particulièrement dans les grandes villes, l'émigration internationale s'accompagne de changements de quartier comme signe de réussite sociale, en milieu rural, c'est plutôt les modifications du cadre bâti qui prévaut. Le cadre de vie rural subit des transformations importantes se traduisant principalement par la construction de maisons dites 'modernes'. Il s'agit d'un abandon des concepts traditionnels, que ce soit au niveau de la forme, de la fonctionnalité, des matériaux utilisés ou du site.

Les maisons d'émigrés sont généralement faites pour être vues et frappent par leur relative opulence. Elles sont d'autant plus remarquables, qu'introduites, sans exercices de virtuoses ou accumulation de prouesses. Dans les régions montagneuses où ce phénomène est le plus remarqué, comme Taфраout par exemple. La construction traditionnelle est généralement conçue pour faciliter la vie de la famille qui l'occupe et offrir aux passant qui l'aperçoivent un volume totalement intégré dans son environnement. Il y a la prédominance du 'localisme', qui est le résultat de son interdépendance étroite avec l'écologie de son site et l'économie de son peuple et sa culture. Les représentations fantastiques, les envolées lyriques, la minutie des arabesques, la richesse et la variété des matériaux, bref, tout ce qui fait l'architecture citadine fait place, dans les campagnes et montagnes du Sous-Massa à la simplicité des matériaux et des lignes. Concourant ainsi à l'intégration environnementale et au mimétisme de la maison avec la nature, lui donnant un charme fou. Posée sur des reliefs tourmentés et adaptée à des contraintes naturelles spécifiques cette architecture sans architecte, illustre parfaitement les savoir-faire locaux. C'est d'ailleurs l'un des atouts majeurs du tourisme, car nous savons tous, pour l'avoir expérimenté, que la modestie de certains objets, leur caractère quotidien et prosaïque, ne préjuge en rien de leur puissance d'évocation, d'émotion, de restitution, c'est le cas des maisons et villages traditionnels.

Les transformations du cadre bâti demeurent l'aspect le plus visible de l'émigration. Déjà dans les années quarante, A. Adam, parlant de l'émigration soussis en 1951, notait que 'l'élévation du niveau de vie, l'expérience plus poussée de la vie citadine, devaient avoir leurs répercussions sur la vie au village. La maison et le mobilier ont commencé de se transformer'¹². Il cite le cas des premiers émigrés de Taфраout qui avaient un engouement particulier pour la chaux, produit rare, donc cher et très peu utilisé

¹¹ De Mas, P, Heinemeijer, W.F, col. (1977), Partir pour rester : l'incidence de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine. Institut Socio-Géographique de l'Université d'Amsterdam, publication n° 2, sous les auspices des projets REMPLD (Reintegration of Emigrant Manpower and Promotion of Local Opportunities for Development).

¹² Cité par Charef M. (1986) L'émigration internationale marocaine et son rôle dans la production du logement au Maroc : une approche sociale, économique et spatiale. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Poitiers, Institut de géographie, Poitiers. p 302

dans la région à l'époque ; il ajoute qu'il a fallu une intervention administrative en 1945, pour empêcher la défiguration des villages qui avaient un cachet original. L'auteur, explique cet enthousiasme pour la chaux par le fait que 'ces épiciers enrichis, insensibles à l'esthétique, avaient honte de leurs maisons de « paysans » et voulaient leur donner l'apparence de maisons citadins'¹³. La même observation a été faite en 1966, par D. Noin, qui écrivait : 'Les maisons des émigrés se distinguent notamment des autres par l'emploi de ciment et parfois de la chaux ; elles prennent une allure assez différente des maisons de pisé plus ou moins dégradées de ceux qui n'ont pas d'argent'¹⁴. Cette tendance c'est généralisée depuis, et les régions à forte migrations sont presque, reconnaissables aux mutations extérieurs des maisons et à leur localisation.

B-2 Migrations et dispersion de l'habitat

Il est à signaler que ce type de comportement orienté vers la concrétisation prioritaire d'un désir constant à savoir la possession bien immobilier dans le pays et la région d'origine, n'est pas le seul fait de la communauté marocaine résidant à l'étranger. En réalité, le phénomène a été observé et étudié dans de nombreuses autres diasporas antérieures. Ce qui est par exemple le cas des français exilés au Mexique, eux dont les villas luxueuses implantées dans leur lieux d'émigration, à savoir les Barcelonnettes sont restés caractéristiques pour ne pas dire caricaturales. Il en va aussi de même pour les corses implantés au Venezuela, les basques des USA ou les syro-libanais ; et ce dès le XIX^e siècle. Plus prêt de nous les communautés italiennes, espagnoles portugaises ou kabyles ; toutes ont ainsi eu à cœur de marquer à la fois le symbole de leur réussite à l'étranger et le maintien de leur présence virtuelle sur le sol natal. Ayant ainsi recours à l'édification de résidence souvent luxueuses au regard des voisins et parfois tapageuses dans leur évident désir de visibilité et parfois d'ostentation, c'est le premier pas vers 'l'urbanisation' des compagnes. Avec pour corollaire implicite les privations endurées dans le pays d'exil comme prix à payer pour figurer au titre d'exilé ayant réussi.

Cette modernisation parfois exagérée de l'habitat, s'accompagne de l'éclatement des sites des villages et des douars et de la dispersion de l'habitat. Le phénomène est très frappant dans les régions montagneuses à forte migration, que ce soit dans le Souss-Massa ou dans le Rif. Traditionnellement l'implantation des villages était dictée par le souci de leurs habitants de s'adapter au mieux aux conditions agraire, économiques, politiques, sociales, culturelles et environnementaux. Les impératifs de sécurité et la volonté d'épargner un espace agraire exigu ont souvent conduit à reléguer l'habitat sur les pentes, les pitons et les reliefs accidentés. D'accès très malaisé, installés sur des sites où l'extension est parfois difficiles, les villages perchés n'attirent pas les migrants, qui préfèrent construire en plaine, s'alignant le long des axes routiers et formant ainsi des traînées de bâti et parfois de véritables chapelets de maisons..

Ces glissements vers les routes s'expliquent par la recherche de l'accessibilité et de l'utilisation de la voiture, qui est devenue une pratique courante. Mais c'est aussi le rapprochement des équipements et des infrastructures, notamment l'école. En effet, le désir de donner une instruction à ses enfants, a poussé de nombreux migrants à quitter le douar ou le village d'origine pour s'installer dans un endroit où il aura plus de chance de se trouver près d'un établissement scolaire. Cette volonté d'investissement dans la formation des enfants, s'explique par le nombre important d'analphabètes parmi la première génération de migrants, plus de 44% selon l'enquête de l'I.N.S.E.A.¹⁵. La même étude révélait que 21,8% des émigrés avaient le niveau de l'école primaire et seulement 16,4% avaient fait des études secondaires. Les témoignages que nous avons recueillis nous permettent d'affirmer sans grand risque d'erreur, que cet engouement s'explique par leur manque de 'chance', comme ils disent, qui ne leur a pas permis d'accéder aux structures scolaires. Ils n'admettent pas que leurs enfants suivent la même trajectoire qu'eux. En plus le séjour à l'étranger et le contact avec d'autres sociétés renforce leur conviction de l'utilité de formation. Il traduit le caractère secret, ésotérique des choses apprises à l'école aux yeux des illettrés, et le mythe créer autour de cette dernière comme moyen de promotion sociale.

Il y a une canalisation des aspirations et une formulation des projets, centrés sur le passage par l'école

¹³ Cité par Charef M. (1986) idem.

¹⁴ D. Noin. 1970, Population rurale marocaine, étude géographique, 2vol, Paris, 1970, pp. 231-232.

¹⁵ I.N.S.E.A (1981), Migration internationale , une étude sur ses caractéristiques et ses effets en milieu urabin. Rabat, Ed. I.N.S.E.A. p.69.

des enfants. Le fait que la fonction publique ait favorisé des personnes instruites qui ont pu accéder à des postes clefs, lors des premières années de l'indépendance, a entraîné l'émergence de l'école comme principale composante de la réussite sociale. Période faste durant laquelle tout diplômé du supérieur était alors détenteur du sésame lui permettant d'accéder à un poste en rapport avec le niveau et le profil présenté. Les portes du recrutement étatique restant grandes ouvertes du fait du formidable appel d'air indirect généré par le départ de l'encadrement colonial ; de même que la mise à niveau technique et que infrastructurelle d'une administration nationale qui de plus s'ouvrait sur le plan régional, pour répondre à l'expansion démographique de ces années d'euphorie généralisée.

Il est intéressant de souligner que le désir de donner une instruction concerne indifféremment les filles et les garçons. L'enquête de l'I.N.S.E.A. avait démontré que 87,9% des migrants sont favorables à la scolarisation de leur fille. C'est une attitude très positive, étant donné que l'enquête fut réalisée dans les années soixante dix ; époque où le taux de scolarisation des filles en milieu rural était encore plus faible qu'aujourd'hui. Toutefois, il faut souligner que l'époque contemporaine, correspond à un engorgement des effectifs dans l'emploi public (que les instances internationales du type BM ou FMI invitent avec insistance à « dégraisser »). En conséquence, des diplômés de plus en plus spécialisés et de haut niveau viennent grossir le rang des chômeurs. Cela, sans que les pouvoirs publics puissent véritablement y remédier tant leur nombre va croissant. Proposant pour ce faire, des mesures palliatives sans réel effet sur le long terme. À leur décharge il convient néanmoins de souligner la frilosité affligeante d'un secteur privé semblant uniquement soucieux de rentabilité directe, immédiate et exponentielle.

B-3 Migrations, micro-urbanisation et exode rural

Aujourd'hui, comme poussé par une forme de culpabilité, les émigrés à travers leur ONG, construisent de plus en plus d'écoles, contribuent à l'électrification, à l'aménagement de pistes et de routes, au creusement de puits et l'édification de mosquées dans les zones rurales. Néanmoins, il est à craindre, que dans certains cas, ces actions arrivent peut-être trop tard ! Du fait de l'engouement des primo-migrants pour 'l'ère de la ville', ils ont indéniablement renforcé l'attractivité, de ce qui fut dans les années soixante dix et quatre vingt des petits centres ruraux, et aujourd'hui de vraies petites ou/et moyennes villes (c'est le cas de Anzi, ou de Taфраout, dans la Province de Tiznit). Le rôle, des migrants est ainsi, capital dans cette diffusion, ils sont parmi les principaux vecteurs 'urbanisant'. Acteur agissant, de la rupture, non seulement avec l'architecture paysanne, mais aussi avec le site traditionnel et le noyau villageois. Ils traduisent manifestement l'évolution vers l'urbanisation qui touche, d'une manière ou d'une autre la population rurale. Nous entrons dans une ère nouvelle - l'ère des villes - qui marque le passage à une autre forme de civilisation. Comme l'écrit A. Touraine, miroirs de la société, les villes reflètent 'le maldéveloppement' et le prix de la modernité¹⁶.

Sous l'influence conjuguée des migrations, des retours des enfants et des parents qui travaillent dans les villes et des techniques d'informations communications, les compagnes de la région de Souss-Massa, subissent une grande mutation socio-spatio-économiques. L'une des manifestations de cette transformation est la tendance accrue à la micro-urbanisation qui exprime l'effritement de l'économie traditionnelle, l'émergence de nouveaux modes de consommation et de nouvelles aspirations en matière de logements, d'équipements, et de services, considérés désormais comme indispensables. C'est aussi, l'une des conséquences de la mondialisation en cours, se lisant comme une épopée de l'éviction qui vide les lieux de leur signification symbolique et coupe les individus de leur lieu d'origine¹⁷.

Les activités se sont concentrées généralement autour de l'aire du souk et le long des artères qui y mènent. Avec la création d'un bureau de poste, d'un guichet de banque, d'un poste de gendarmerie, d'une école, de bureaux communaux, de nombreuses activités commerciales dont les migrants sont les principaux acteurs¹⁸. Ces centres ont émergé parfois de rien, polarisent les zones environnantes. Par la suite, dans l'effort de l'Etat de fixer la population rurale, par la stimulation de pôles d'attraction, ils

¹⁶ Touraine. A. 1992. *Critique de la modernité*. Paris, Fayard.

¹⁷ Sasse. S. 1994. "Le complexe urbain et la mondialisation de l'économie", *Revue internationale des sciences sociales*, n° 139, p. 56-73.

¹⁸ Lazaar. M. 1989. *La migration internationale de travail et ses effets sur les compagnes du Rif*. Thèse de 3^{ème} cycle. Poitiers.

devinrent, chef-lieu. Ils prennent progressivement des caractères urbains plus ou moins nets, ou du moins sont perçus comme tel par les habitants.

Certains d'entre eux, apparaissent dans le réseau urbain durant la période inter-censitaire 1971-1982, comme petites ou moyennes villes. C'est le cas notamment Taфраout et de Tiznit, etc.... Dans la quasi totalité des cas, les migrations internationales s'accompagne d'une activité économique importante donnant lieu à une croissance urbaine rapide et entraînant une évolution démographique très différente de celle des centres sans migration. Ceci dit, cette attraction des villes 'chefs-lieux' et à géométrie variable, en fonction de l'importance de la ville, de sa position administrative, de son dynamisme économique, de son rayonnement socioculturel, des opportunités foncières et des actions étatiques. Elle a généralement comme conséquence, le dépeuplement des campagnes, tout particulièrement dans les régions montagneuses ou celles en difficultés économiques, comme c'est le cas de la Province de Tiznit.

B-4 Migrations et fonction polarisante de chef-lieu de Province

Ce phénomène, s'explique par l'attachement des migrants au 'pays', sur lequel ils portent un nouveau regard, et à qui ils demandent d'assumer des fonctions pour lesquelles ils n'étaient guère demandeurs auparavant. A un espace qui contient tous les facteurs qui poussent au départ, va se substituer un espace-refuge, un support affectif et un lieu où peuvent établir des relations sociales et où ils échappent à l'anonymat. Aussi, les divers travaux monographiques soulignent le rôle actif des migrants dans l'investissement immobilier et surtout dans le fonctionnement économiques des villes situées dans zones à forte émigration, comme c'est le cas notamment Taliouine, Taroudant ou Tiznit.

On note généralement, après un premier investissement dans le douar, les migrants quittent leur milieu d'origine pour la ville chef-lieu de la province, surtout dans le cas où celle-ci est de petite ou moyenne taille. Plus la ville est grande, moins il y a des chances de pouvoir bénéficier d'opportunité. En plus de ces facteurs administratifs et économiques, existe un éléments socio-ethnologique qui justifier à notre avis, les limites d'attraction des grandes villes. Les migrants sont séduits par telle ou telle ville en fonction de la notion de 'pays natal' ; par conséquent, le choix de la ville est dicté par des raisons affectives et 'socio-familiale' bien établies avant le départ à l'étranger.

Le premier recensement de 1960 estimait le taux d'urbanisation au Maroc, à environ 29,2% concentrée dans 112 villes, contre 55,1% et 352 villes en 2004. Il y avait 11 grandes villes de plus de 50 000 habitants, cinquante ans plus tard, elles sont 54 grandes villes. Sur la même période, c'est le nombre des petites (20 000 habitants) et moyennes villes (20 000 à 50 000 habitants) qui a connu une croissance importante passant de 12 à 60 pour les premières et de 89 à 238 pour les secondes. Mais parallèlement il y a une forme de saturation des grandes villes, tout particulièrement Casablanca et Rabat, avec un taux d'accroissement de 0,8% pour la première et 0,1% pour la seconde. Il semblerait que ce sont les petites et moyennes villes satellites qui ont absorbé le choc de la croissance.

Mais pour ce type de communes qui sont nombreuses autour du Grand Agadir, il y a une multitude de facteurs qui expliquent cette croissance rapide (le tourisme, le coût de foncier et du logement à Agadir, la proximité d'Agadir, l'émigration interne, le développement des secteurs de l'industrie, de la pêche et de l'agroalimentaire, etc). Dans ce contexte le rôle de l'émigration internationale, est important, mais, il ne constitue qu'une composante parmi tant d'autre. Ce n'est pas le cas de Tiznit, où l'émigration internationale avec ses effets directs et indirects constitue encore la principale source du fonctionnement économique de la ville¹⁹.

¹⁹ Lors du recensement économique réalisé par le Haut Commissariat au plan, au cours de la période 2001-2002. Le secteur du commerce constitue le premier pôle de concentration des établissements, puisqu'il regroupe à lui seul 58,9% des unités économiques de la province. Le secteur de l'industrie vient en deuxième position avec 22,1%, alors que 18 % des unités opèrent dans le secteur des services et 1% seulement dans celui du B.T.P.

Conclusion :

La relation migration -environnement apparaît aujourd'hui dans la région du Souss Massa très largement dépendante des facteurs sociaux qui régulent le fonctionnement des sociétés rurales, force est de constater que la croissance démographique, le développement des moyens technologiques d'utilisation et d'exploitation des ressources naturelles, les mécanismes de croissance axés vers la satisfaction de besoins sans cesse grandissants, la poussée des technologies et des moyens de transport se sont traduits par une occupation de l'espace sans précédent partout où cela était possible. Cette transformation de l'espace dans un temps finalement très court se solde aujourd'hui par un recours massif aux ressources naturelles au niveau local. Dans ce contexte, la migration n'est plus seulement un facteur de régulation des « surplus démographiques », elle est également un agent direct des transformations dans les systèmes de production et d'usage des ressources naturelles, et agit en conséquence sur les écosystèmes. C'est un élément qui peut être cause et/ou conséquence de l'évolution des milieux et dans bien des cas de sa dégradation.

Nos investigations à travers l'examen et l'analyse des attentes des populations ou les potentialités du milieu démontrent en premier lieu l'attachement des concernés, malgré leur bas niveau de vie, à la pérennité des ressources naturelles, et l'impérieuse nécessité de les protéger davantage. Le patrimoine forestier et cultural semblant être sérieusement affectés sous l'effet d'une surexploitation intense. Un peu partout les villageois déclarent que leurs maux actuels ont deux ou trois origines principales auxquelles s'ajoutent des facteurs locaux. Ils invoquent la sécheresse, mais leurs griefs principaux vont au gel de terres par la plantation d'arbres (reboisement des Eaux et Forêts) avec de mauvais résultats ainsi qu'à la dégradation régulière de leurs parcours par le passage des troupeaux nomades du Sud et du Sud Est, qui, eux ne se sentent même pas tenus de respecter les mises en défens. Les populations à l'Est se plaignent en plus de la conjonction du régime collectif de la terre et de l'augmentation de la pauvreté dans le village Ouled Noumer dont les habitants, qui ne cultivaient naguère que Zour, sont ainsi réduits à accélérer l'avancée du front de défrichement dans leur direction.

Le bilan de l'opinion des différents acteurs (sédentaires, transhumants, ONG, élus, administrateurs, etc.), indique qu'on peut retenir que la volonté de protéger et de développer l'environnement naturel et également culturel doit être l'objet d'un consensus dans lequel tous les acteurs institutionnels deviennent des intervenants à part entière, les expériences antérieures ont ainsi développé un sentiment de méfiance des populations à l'égard de toute initiative de conservation des ressources naturelles (fixation des dunes, plantation pour la protection du barrage, mises en défens). La dégradation des ressources naturelles bien que souvent attribuée à des facteurs externes, tels que les nomades, l'extension de l'agriculture, n'en est pas moins ressentie comme une menace grave pour le devenir des habitants. En ce sens, ils considèrent que l'Etat devrait intervenir d'urgence, non seulement par le renforcement de la surveillance et des actions techniques, mais surtout par le soutien des associations locales porteuses d'une dynamique nouvelle dont plusieurs réalisations rivalisent avec celles mises en place par les structures élues (communes rurales).

Par contre dans le milieu urbain, pour vivre décemment dans leur logement, les habitants du bidonville estiment à une écrasante majorité qu'il faudrait changer de type de construction au niveau du quartier. Ils souhaitent en premier lieu pouvoir accéder à l'éclairage public, avoir des rues mieux entretenues et bénéficier d'un système d'assainissement liquide, disposer de l'eau à domicile etc... Mais la quasi totalité des habitants déclarent préférer ne pas quitter le bidonville, les travaux devant être faits sur place sans toutefois les contraindre à se déplacer ailleurs. En outre, un problème essentiel humain qui se pose d'une manière aiguë au niveau des bidonvilles et des quartiers populaires, c'est celui de la pauvreté. Actuellement, tout le monde s'accorde pour dire que le logement en soi ne se suffit pas ou ne suffit plus. Puisqu'il faut également des emplois, moyens de subsistance, de même que des infrastructures pour améliorer le quotidien des bénéficiaires de logements sociaux qui aspirent à être mieux soignés, à un environnement plus propice à l'épanouissement de leurs enfants en matière de culture et éducation. Si les résidents n'adhèrent pas aux différents projets de réhabilitation initiés depuis quelque temps, c'est qu'il ont encore, parfois, en mémoire les nombreuses opérations antérieures

programmées. Cela sans rien voir venir pour autant. D'où leur incrédulité profonde présente, les plaçant dans une sorte de « staticité » propre à les faire se fondre dans le paysage.

De même, nous avons constaté que l'intensification des migrations, s'accompagnent par une restructuration socio-spatiale et occasionnent une compétition dans l'occupation de l'espace à laquelle tous les groupes prennent part. Individuellement ou collectivement, l'homme est mobile et la mobilité humaine est la composante fondamentale de la dynamique des 'territoires'²⁰. De ce fait, les migrations sont nécessaires à l'évolution des territoires et des sociétés humaines. Néanmoins, il est intéressant de se souvenir que les migrations, ne sont qu'une des dimensions d'un changement important qui affectent les espaces en général et urbain en particulier dans les pays du Sud. Même, si depuis le début des années 2000, les chercheurs ont commencé à observer l'essoufflement ou le déclin, du rôle des villes comme : « *machines à transformer les paysans en citadins* », le processus est toujours en cours avec cependant beaucoup de difficultés et de problèmes. On relève que les rapports avec l'espace d'origine se perpétuent en se renforçant, cela se traduit par une certaine forme de fierté d'y posséder un logement ou comme le disent communément, les émigrés, "avoir un abri", souvent prétexte à des retours saisonniers. De même, l'émigration externe renforce la fonction de l'espace vécu et bouleverse sa perception ; qualitativement l'émigré tisse de nouveaux liens avec celui-ci et y recherche les mêmes équipements et services que ceux qu'il a connu dans le pays d'installation. Aussi, essentiellement (mais pas exclusivement²¹) après la construction d'un logement dans le milieu rural, l'émigré s'installe dans une ville où il espère trouver les mêmes services et équipement qu'en Europe. Toutefois, une chose est certaine, les actions entreprises par les émigrés, visent l'élargissement de l'horizon local. Elles revalorisent le bénévolat, leur permettant d'être perçus comme un groupe spécifique au sein de la communauté d'origine, comme ils favorisent le développement par l'introduction de nouvelles techniques. Cependant, les migrations internationales, ne stabilisent pas toujours la population dans les zones rurales, comme on a pu le croire dans les années soixante dix²². Nous avons constaté que dans la région de Tiznit, elles sont affectées d'exode rural, du vieillissement et de la féminisation de plus en plus importante des acteurs économiques.

Que ce soit par les constructions nouvelles ou par achat, pour le logement familial ou en vue de revenus par la mise sur le marché d'habitat locatif, le migrant apparaît comme un acteur urbain singulier et en quelque sorte producteur de nouvelles dynamiques économiques et sociales. Ainsi, l'injection des revenus migratoires dans les villes et les centres urbains, accélèrent le rythme d'urbanisation et donnent une signification nouvelle aux mutations urbaines en cours. Avec une foule d'effets sur l'inflation des coûts, la spéculation foncière, renforcement des processus de classement, déclassement, reclassement socio-spatial, la fragmentation et la ségrégation urbaine et sociale, etc. Notre étude a eu pour point focal conclusif de mettre en exergue le fait suivant. A savoir, tout en assistant à une synergie grandissante et sans précédent, d'équipement en eau, électrification, école, route, mosquée et dispensaire par les ONG de migrants, il y a en concomitance une forme de propagation de dépeuplement des douars. A tel point, que certains douars ne comptent plus que quelques femmes, enfants et vieux pour uniques habitants l'hiver. Toutefois, il est à craindre, que dans certains cas, ces actions arrivent peut-être trop tard !

²⁰ Les « territoires » dans les sciences sociales sont considérés à la fois comme le produit des activités sociétés, et en particulier comme le résultat de l'installation des individus, et des groupes ; installation qui, même précaire, leur confère leur caractère et leur identité dans la mesure où il, les détermine, les façonne.

²¹ Nous avons noté dans une étude sur la vallée du Souss, que des migrants disposent d'une capacité financière et d'un capital de savoir-faire en matière agricole important, ont créé des exploitations agricoles modernes. Néanmoins, dans 61,7% des cas, la famille est installée dans la ville d'Agadir.

²² De Mas. P, Heinemeijer. W.F, col. (1977), Partir pour rester : l'incidence de l'émigration ouvrière à la campagne marocaine. Institut Socio-Géographique de l'Université d'Amsterdam, publication n° 2, sous les auspices des projets REMPLDOD (Reintegration of Emigrant Manpower and Promotion of Local Opportunities for Development). 152 pages.

Ménages n° 1

Erosion n° 4

